



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Accompagnement des étudiants ultramarins handicapés par LADOM
Question écrite n° 12631

Texte de la question

M. Jiovanny William appelle l'attention de Mme la ministre des outre-mer sur l'accompagnement des étudiants ultramarins en situation de handicap lors de la poursuite des études supérieures en Hexagone. À ce jour cet accompagnement est quasi inexistant, du fait, notamment, du manque d'interlocuteurs référents au sein des MDPH et de l'absence de guichet unique pour la réalisation de leurs démarches. Ce parcours étudiant est à redéfinir. À ce titre, le rapport d'information sur la « Politique du handicap outre-mer : faux départ et course de fond » propose de confier à LADOM cette mission de « facilitateur » avec un circuit plus fluide et la garantie d'un seul interlocuteur dans le cadre du projet d'installation des étudiants ultramarins en situation de handicap. Si une telle orientation avait déjà été envisagée, sa mise en œuvre était toutefois restée lettre morte. Il lui demande à Mme la ministre de bien vouloir indiquer sa position sur ce point et de préciser par ailleurs les orientations qu'elle compte arrêter pour faire face à cette problématique.

Données clés

Auteur : [M. Jiovanny William](#)

Circonscription : Martinique (1^{re} circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12631

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : [Outre-mer](#)

Ministère attributaire : [Outre-mer](#)

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [3 février 2026](#)